MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année N° 36

9 Juillet 1957

INFORMATION POMME de TERRE n° 4

AVEYRON - LOZERE
ZONE V A

MILDIOU

Les pluis abondantes relevées le 8 au matin (Rieupeyroux 20mm,5 - Najac 73mm,5) ont lavé les plantes et créé un état hygrométrique très favorable à la maladie.

Traiter à nouveau les cultures avec :

- Bouillie bordelaise
- Sulfate basique de cuivre
- Zinèbe - Captane
- Oxydes cuivreux
- Oxychlorures de cuivre
- Zinèbe + Cuivre
- Zirame + Cuivre

INFORMATION SPECIALE AVEYRON LOZERE

PARASITES de la VIGNE

Refaire un traitement contre le Mildiou ; le réaliser en bouillie mixte dans les vignobles atteints régulièrement de vers de la grappe.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

DLP 1 57 00082

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956.